Quatorzième Année. — N° 1991 | UN NUMERO : 15 CENTIMES. | Mardi 24 Mai 1870

BUREAUX : Rue Nain, 1.

Roubaix, Tourcoing :
Trois mois . . . . 12 f. »
Six mois . . . . 23 »
Un an . . . . 44 »

L'abonnement continue, sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT : J. REBOUX

Le Nord de la France :
Trois mois . . . . . . 13 f. 50
Six mois . . . . . . 26 »
Un an . . . . . . 52 »

ANNONCES : 15 centimes la ligne.
RÉCLAMES : 25 centimes.
— On traite à forfait. —

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1 ; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande Place ; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée.
A PARIS, chez MM. Havas, Laffite-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8 ; A TOURNAI, au bureau du journal *l'Economie* ; A BRUXELLES, à *l'Office de Publicité*, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 23 MAI 1870

Combien de fois, depuis quelques années, l'Enquête agricole n'a-t-elle pas défrayé la polémique de nos économistes ! Cependant, malgré toutes les dissertations dont elle fut l'objet, un certain vague planait sur les résultats de cet immense travail, à tel point que les sceptiques, après s'être égayés à ses dépens, avaient pris le parti de chercher ailleurs matière à leurs railleuses critiques. Les choses en étaient là quand le *Journal officiel* du 20 mai nous est arrivé avec un long rapport à l'Empereur de M. le ministre de l'agriculture et du commerce sur les travaux de la commission supérieure de l'enquête agricole et sur les avis exprimés par cette commission. Un tel document ne pouvait être que volumineux puisqu'il embrasse à peu près toutes les branches, tous les éléments de la production et de la richesse territoriales; mais grâce à la clarté de cet exposé, à l'analyse qui préside au classement des questions, on parcourt sans s'égarer le vaste champ d'exploration ouvert à nos investigations.

Ce qui caractérise les travaux de la commission, c'est notamment la circonspection avec laquelle elle procède quand il s'agit de statuer sur les matières qui se rattachent à des considérations budgétaires. C'est ainsi qu'en ce qui concerne les combinaisons tendant à reporter sur la fortune mobilière une partie des charges qui pèsent sur les propriétés foncières, la Commission supérieure s'est bornée à prier le gouvernement de rechercher une assiette plus égale de l'impôt, tant pour la fortune mobilière que pour la fortune immobilière.

Dans les questions qui touchent au crédit agricole, même réserve, même prudence à l'égard de l'intervention de l'état dans la création de banques cantonales ou autres : c'est à l'initiative individuelle et libre, s'exerçant dans les conditions du droit commun, que l'agriculture doit demander, s'il y a lieu, des institutions de crédit spécialement appropriées à ses besoins.

Faciliter les dérivations, en faveur des non riverains, des divers cours d'eau, au profit des entreprises, agricoles ou de la fécondation du sol; favoriser, par tous les moyens administratifs, les opérations du drainage, c'est un des devoirs les plus impérieux qu'ait à accomplir l'administration dans la sphère de ses attributions.

La commission porte le coup de grace à l'embrigadement des gardes-champêtres : « Il importe, dans son opinion, que le garde champêtre reste placé sous l'autorité immédiate du maire. »

Quelques-uns des vœux exprimés par la commission supérieure ont déjà été réalisés ou sont sur le point de l'être; il en est au sujet desquels, en présence des enquêtes ouvertes, on ne peut statuer immédiatement; d'autres trouveront leur réalisation dans le code rural qu'on élabore aujourd'hui.

A chaque jour sa besogne, en législation comme dans la ferme ; quant au travail de la commission supérieure, c'est un livre toujours ouvert où chacun dans sa sphère respective, ministres, législateurs, fonctionnaires, économistes et agronomes, peut chercher et trouver de multiples enseignements.

EDMOND DUVAL.

HIER - AUJOURD'HUI - DEMAIN

On écrit de Paris :

« Le monde financier a accueilli à la Bourse avec calme et même avec indifférence le discours de l'Empereur. Il y a eu très-peu d'affaires. »

—

On lit dans le *Temps* :

Cette séance de samedi, dans la salle des Etats, que c'était beau, mais que c'était donc beau ! Et quel cœur vraiment français pourrait n'en pas garder l'éternelle mémoire ? Comme on sentait bien que ce quart d'heure, rempli par le discours de M. Schneider et par le discours impérial, compterait parmi les plus grands souvenirs de notre histoire ! C'est à peine si, au bout de vingt-quatre heures, l'émotion permet à ma main tremblante encore de tenir la plume.

Et le coup d'œil? Oh! ce coup d'œil ! Il m'en est resté un éblouissement : que de soie, que d'or, que d'argent, que d'azur, que de pourpre ! Que de broderies, de galons, de chamarrures ! Quelle éclatante diversité de costumes, sans compter les uniformes militaires ! Et penser qu'il n'y a pas un de ces riches costumes qui ne soit porté par un homme d'esprit, de talent, de génie ou de science profonde, et qu'on chercherait en vain, dans cette foule brodée, galonnée, chamarrée, un ignorant, un sot, une âme vulgaire, un caractère médiocre ! Ah ! qu'on est fier d'être Français quand on assiste à une cérémonie officielle dans la salle des Etats !

Une querelle aux dames : elles n'étaient point à la hauteur de la circonstance : toilettes faibles. Eh quoi ! mesdames, c'est ainsi que vous fêtez les grandes journées de la patrie !

La vérité me force aussi à signaler un gros solécisme qui s'est candidement étalé sur l'estrade : l'Impératrice avait une robe jaune, et la princesse Clotilde, assise à sa droite, une robe gros-vert. Une robe jaune et une robe gros-vert l'une à côté de l'autre, sans transition ménagée, comprenez-vous cela ? Un jeune peintre, mon voisin, a failli se trouver mal à cette horrible vue.

Les personnages officiels qui doivent prendre la parole dans une même solennité se communiquent à l'avance leurs discours. Les femmes appelées à paraître ensemble en public ne devraient jamais manquer de se communiquer leurs toilettes.

Quelques chapeaux de bergère sur lesquels Flore semblait avoir vidé toute sa corbeille de paquerettes, de bleuets et de coquelicots ont dû remplir d'une joie ineffable l'âme pastorale de M. Ollivier, et remplir ses yeux de douces larmes.

—

Nous croyons pouvoir annoncer que le gouvernement présentera sous peu de jours, au Corps législatif, le projet de loi sur les municipalités. Les travaux de la commission de décentralisation touchent à leur terme; ils seront terminés le 10 juin.

L'objet le plus important de la nouvelle loi est relatif au mode de nomination des maires. Il est certain que le gouvernement demandera le maintien des dispositions de la loi de 1831, c'est-à-dire le choix des maires et adjoints parmi les membres du Conseil municipal.

La nouvelle loi sera appliquée lors des prochaines élections pour le renouvellement des Conseils municipaux.

—

Le Corps législatif reprend aujourd'hui ses travaux. Après le vote de la loi sur la presse viendra la concession du chemin de fer de la Vendée. Il y a aussi l'interpellation plébiscitaire de M. Jules Favre. Le rapport de la commission du budget ne sera prêt, dit-on maintenant, que vers le 12 juin.

—

La commission d'enquête parlementaire s'est réunie samedi pour mettre au courant le travail en retard. La question des fers a été ajournée, mais il a été décidé d'aborder la question des laines aussitôt après que le coton sera fini.

—

Le général Fleury est attendu à Paris lundi. Certaines attaques dirigées par des députés contre l'administration des Haras l'auraient déterminé à hâter son voyage.

—

Une dépêche de Bruxelles apprend que Rousselle, l'individu chez lequel on a découvert les bombes, est en ce moment dans cette ville.

—

Dans la soirée de samedi, les établissements publics de la Capitale ont été illuminés à l'occasion du Plébiscite. La rue de Rivoli, la place du Palais-Royal et les boulevards étaient resplendissants de lumière.

—

On annonce le retour dans son diocèse de l'archevêque de Rennes. Ce sont des raisons de santé qui ont obligé le prélat à quitter Rome.

—

Une dépêche d'Alger mande que l'expédition des frontières du Maroc est heureusement terminée. M. le général de Wimpffen, qui commandait le corps expéditionnaire, est rentré à Oran.

—

On dit que les nouveaux sénateurs n'auront droit qu'à un traitement de 15,000 fr., tandis que les anciens continueront de toucher 30,000 fr. en attendant qu'une loi ait fixé le montant de cette indemnité pour tous les membres du Sénat. D'autre part, on assure que l'indemnité des députés sera élevée à 15,000 fr. à partir de la session de 1871.

—

Le comité central du plébiscite, réuni sous la présidence de M. le duc d'Albuféra, a décidé qu'il conserverait son organisation.

Une commission a été nommée pour préparer le règlement de l'association nouvelle; elle est ainsi composée : MM. le duc d'Albuféra, Boinvilliers, vicomte de la Guéronnière, Emile de Girardin, Josseau.

M. de la Guéronnière, nommé rapporteur proposera, dans un séance prochaine, l'adoption du projet qu'aura arrêté la commission.

EDMOND DUVAL.

LE DISCOURS DE L'EMPEREUR
ET LES JOURNAUX.

Le Temps. — L'événement du jour est naturellement le discours par lequel l'Empereur a répondu aujourd'hui au vote plébiscitaire. On le trouve plus loin. Il nous paraît assez incolore, et ne se prononce nettement que sur un point, la dissolution, qu'il écarte délibérément.

Le passage sur les projets de remaniement d'impôts ne manquera pas de frapper l'attention publique, mais il aurait réclamé plus de précision.

Le Peuple. — Pas de réaction ;
L'application ferme des lois existantes ;
Plus de débats relatifs à la Constitution ;
Pas de dissolution de la Chambre ;
Des réformes démocratiques.
Voilà en résumé le discours du 21 mai ; c'est la formule de la volonté nationale.

Le secrétaire de la direction politique,
Charles Gaumont.

La Liberté. — L'honorable M. Schneider s'est appliqué, dans son allocution, à rattacher le plébiscite aux réformes antérieures apportées à la Constitution dictatoriale de 1852. Il a tenu, et nous l'en louons, à faire la plus large part à l'initiative personnelle de l'Empereur ; c'était juste et de bon goût.

En répondant au discours de l'honorable M. Schneider, l'Empereur a fait remarquer qu'au milieu du conflit des opinions et des entrainements de la lutte, la question avait été posée entre la révolution et l'Empire. Mais, s'il a rappelé cette circonstance, ce n'était uniquement que pour en tirer cette conclusion : « *L'Empire montrera sa force par sa modération.* »

Pour nous, tout le discours est dans cette simple phrase, qui devient encore plus significative, si on la rapproche de celle où l'Empereur a esquissé à grands traits le programme du Gouvernement qu'il se propose d'appliquer de concert avec les ministres. — Albert Duruy.

Le Constitutionnel. — Le discours de l'Empereur affaiblira, nous l'espérons du moins, l'enthousiasme imprudent que font éclater les organes de la droite extrême.

L'Empereur se place sur le terrain que la gauche avait choisi et que nous avions accepté. Dans le plébiscite, il voit, comme nos adversaires et comme nous-mêmes, une nouvelle proclamation de l'Empire ; mais il n'oublie pas que la question également posée était « l'Empire libéral » et il se considère comme irrévocablement lié par sa propre formule.

Aux révolutionnaires il dit :

« Vous avez demandé au pays de choisir entre la Révolution et l'Empire ? Le pays a choisi l'Empire, et il saura faire respecter la volonté nationale. »

Aux réactionnaires, il déclare que « le Gouvernement ne déviera pas de la ligne libérale qu'il s'est tracée. »

Enfin, et ce n'est pas ce qui nous touche le moins, le souverain nous promet d'oublier et les votes dissidents, et « les manœuvres hostiles. » — R. Mitchell.

Le Journal des Débats. — Le sage et libéral discours qu'on vient de lire peut se résumer ainsi : Le temps des discussions sur la forme du gouvernement et sur les bases de la Constitution est passé; nous n'avons plus qu'à nous occuper des améliorations pratiques que réclame l'intérêt véritable du pays.

Nous désirons très-vivement, pour notre part, que la réalisation du grand et noble programme exposé par l'Empereur devienne désormais l'unique ou tout au moins la principale préoccupation de tous les esprits, et qu'on ne perde plus à des querelles stériles un temps précieux. Cependant il ne faut pas se faire d'illusion. Le goût des généralités philosophiques et politiques est trop commun parmi nous pour qu'on puisse jamais se croire complétement débarrassé des questions constitutionnelles, ou pour qu'il soit permis d'espérer que la volonté nationale, avec quelque ensemble qu'elle se soit manifestée, puisse être maintenue au-dessus de toute controverse. D'ailleurs, l'exemple de ces dernières années est bien fait, à ce qu'il nous semble, pour rassurer tout le monde, et surtout le monde gouvernemental, sur les dangers de certaines discussions. Il y a un fait qui a frappé tous les observateurs impartiaux, c'est que l'Empire, qui semblait très-affaibli il y a deux ans, a repris de nouvelles forces précisément depuis que ses ennemis les plus acharnés ont pu le discuter en opposant leur programme au sien et en arborant franchement leur drapeau.

Le Siècle. — Le discours du chef de l'Etat satisfera médiocrement, croyons-nous, ceux qui attendaient la parole impériale pour dégager le sens du plébiscite du 8 mai. Nous venons de lire avec la plus sérieuse attention ce document, et nous avouons en toute humilité que la lumière ne s'est pas faite. C'est toujours la même phraséologie un peu vague, avec un cachet tout particulier de mélancolie cette fois. On dirait un vainqueur presque surpris et honteux de sa victoire.

L'Empereur croit, avec le comité d'Albuféra, que la question plébiscitaire a été posée entre la révolution et l'empire. « Le pays, dit-il, l'a tranchée en faveur du système qui garantit l'ordre et la liberté. » Où est ce système ? Nous ne le connaissons pas. — L. Jourdan.

La Patrie. — La France ratifiera par une acclamation unanime le discours admirable et souverainement politique que nous venons d'entendre.

Nous ne croyons pas que l'histoire offre l'exemple d'un autre souverain qui, au lendemain d'une victoire aussi éclatante que celle du plébiscite, se soit maintenu dans un calme pareil, dans une modération, dans une élévation de pensée empreintes avec une semblable sérénité.

Ce discours est la ratification suprême de tous les vœux, en même temps dynastiques et libéraux du pays. Il trace le programme le plus large d'un gouvernement libre et progressif; il renvoie dans un égal lointain les folies de la révolution et les rêveries réactionnaires.

Nous ne pouvions pas, quand à nous, souhaiter aux idées de conciliation et de liberté légale que nous soutenons, une consécration plus solennelle. — G. de Saint-Valry.

. . . .

L'Histoire. — Si la première impression est toujours la bonne, le discours de l'Empereur, après une première et rapide lecture, nous paraît excellent, rassurant pour tous les intérêts, de nature à satisfaire quiconque se préoccupe moins de la forme que du fond en matière de gouvernement. — Odysse Barrot.

Le National. — Tout l'intérêt du moment est concentré dans le discours que nous venons de publier. Les déclarations impériales sont celles que nous avions pressenties. Le plébiscite a eu pour objet de clore la période de révision constitutionnelle ; celle du développement de la liberté reste, on nous le promet, ouverte. L'Empire ne veux plus être discuté, mais il entend prendre la tête de la marche progressive de la nation.

Le Journal de Paris. — En somme, ce n'est pas là un discours menaçant : au contraire. Il reste à savoir si les actes seront conformes aux paroles. Nous le saurons bientôt. Mais, pour aujourd'hui, nous ne serons que justes en constatant que l'Empereur, qui ne hait pas les coups de théâtre, semble avoir voulu, au lendemain de son triomphe plébiscitaire, nous étonner par sa modération. — Edouard Hervé.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
DU 24 MAI 1870.

— 21 —

LES TRAQUEURS DE DOT

PAR

MM. A. DE PONTMARTIN ET FR. BÉCHARD

DEUXIÈME PARTIE.

IV

Au surplus, ces détails ne touchent que par un point indirect au fond même de notre récit, et n'offrent d'intérêt que par leurs conséquences. A l'exemple de Fernand qui ne fit que les effleurer dans sa conversation avec Francis, passons vite.

Trois ans s'étaient écoulés, et le temps n'avait fait qu'enraciner plus profondément la passion au cœur d'Antonia. Ses prodigalités ne connaissaient plus de bornes. Elle en était arrivée à ce point de la vie des dissipateurs, où les dépenses augmentent à mesure que les ressources diminuent et où il semble que la ruine s'accélère par l'imminence même de l'instant fatal, de même que la vitesse de la chute se mesure au carré des distances.

Tout à coup un bruit sinistre se répandit dans la ville de San-Pedro. Le fondé de pouvoirs du banquier Mercedès avait pris la fuite, laissant la caisse vide. Les propriétés personnelles du comte couvraient sans doute, et au-delà, le déficit de la maison de banque ; mais si le malheureux diplomate n'était pas complétement ruiné, il était du moins atteint aux sources vives de sa fortune. Il fallait, pour reconstituer cette maison ébranlée, pour lui rendre son crédit et son ancien éclat, des efforts d'intelligence et de volonté dont le vieux financier n'était évidemment plus capable.

Sous le coup de la douloureuse nouvelle, Fernand bondit comme un lion blessé. Brusquement arraché à sa léthargie, il comprit qu'en oubliant les devoirs de son emploi, il avait manqué à ceux de l'honneur, puisqu'une surveillance plus active eût suffi pour empêcher la ruine du banquier dont il était l'agent. Il se promit, dût-il mourir à la peine, de réparer le mal causé par sa négligence.

Antonia était atterée.

— A mon tour ! s'écria son amant en la pressant contre son cœur, — et ses yeux s'illuminèrent d'un effrayant éclair de volonté, — à mon tour, je vous rendrai tout, je le jure !

Les créanciers, immédiatement rassemblés par ses soins, lui accordèrent avec d'autant plus de facilité tous les délais possibles, qu'il leur prouva sans peine, par l'état des biens du comte, que l'actif dépassait de beaucoup le passif et qu'une liquidation forcée pourrait seule constituer le comptoir en faillite. Dès le lendemain, il se mettait lui-même à la tête des bureaux et prenait la direction de la correspondance et des opérations. La crise était conjurée. La maison d'Antonia se maintint sur le même pied. Rien ne parut changé dans l'existence des deux amants, et les fêtes se succédèrent comme autrefois dans l'habitation somptueuse de la comtesse Mercedès.

V

Fernand s'était mis au travail avec une ardeur opiniâtre. Depuis trois mois, son intelligence et son activité s'épuisaient en efforts et en ruses pour ranimer la confiance des anciens clients du comptoir ; il commençait à reconnaître avec terreur qu'il est plus facile de fonder une maison de banque que de la relever ou de la soutenir une fois ébranlée. D'ailleurs, il ne s'agissait pas seulement pour lui de rétablir le crédit du comte ; c'est la fortune de la comtesse, compromise par les prodigalités de ces trois dernières années, qu'il lui importait de reconstituer au plus vite et à tout prix.

En vain il avait cherché une affaire de spéculation qui lui offrit, avec des chances sérieuses de succès, un moyen rapide d'atteindre son but. Non-seulement une occasion de ce genre ne s'était pas présentée, mais tous ceux qui avaient des fonds dans la maison étaient venus les retirer, à la nouvelle de la disparition du caissier, et le livre des comptes-courants était resté fermé depuis ce jour-là. Les oiseaux effarouchés n'étaient plus rentrés au nid qu'ils avaient quitté.

Par un contraste singulier, tandis que le comptoir du mari restait désert, les salons de la femme se peuplaient toujours d'une foule empressée et brillante. Jamais ne s'était traduite par une contradiction plus marquée cette méfiance du capital qui résiste instinctivement au prestige même de la position sociale.

Le malheur qui avait frappé le comte Mercedès ne l'avait atteint ni dans sa considération, ni dans ses relations, mais dans son crédit. Personne assurément n'eût osé, tout en rendant la plus éclatante justice à sa probité commerciale, lui confier une partie de sa fortune. Il en était à ce point délicat où un banquier possède toujours l'estime et l'amitié de ses anciens clients, mais où il n'a plus leur argent.

Cette situation, peu de personnes pouvaient s'en rendre compte à San-Pedro : tout au plus deux ou trois confrères, discrets par intérêt et par devoir. A la surface, rien de nouveau dans l'existence du comte. Dans sa maison où affluaient les mêmes habitués, même luxe, mêmes fêtes. Ses invitations étaient toujours recherchées avec un égal empressement; les plus jolies femmes de San-Pedro continuaient, dans ses bals, à faire vis-à-vis aux filles des plus riches et des plus hautes familles; autour des quadrilles en mouvement et des tables de jeu se groupaient, ainsi qu'autrefois, les personnages les plus importants de la petite république : sénateurs et financiers, négociants et officiers généraux. La villa Mercedès, dont la comtesse Antonia faisait les honneurs avec une grâce charmante, n'avait pas cessé d'être le centre de toutes les grâces mondaines, de toutes les ambitions politiques, de toutes les influences officielles.

Cependant, au milieu de ces plaisirs bruyants, Fernand voyait le gouffre s'élargir tous les jours sous les fleurs qui le dérobaient aux regards des indifférents. Condamné, pour ne pas alarmer la comtesse, à dissimuler ses sombres préoccupations sous un masque d'insouciance et de gaîté qui lui brûlait le visage, il maudissait la fatalité qui semblait attacher la ruine à ses pas.

Toutes ses tentatives pour ressaisir,